

**CUBO-GAZ FUMIGÈNE** détruit radicalement les puces, punaises, acariens, cafards, blattes, moustiques, mouches, mites, guêpes, frelons et les larves... La fumée émise dépose un film insecticide sur toutes les surfaces exposées. L'effet insecticide dure 1 mois dans les conditions normales d'emploi. L'effet biocide apparaît en 1 heure. **MODE D'EMPLOI** : Fermer toutes les ouvertures de l'espace à traiter (sauf celle par où doit sortir l'applicateur), sortir les animaux (oiseaux, poissons...) et les végétaux. Protéger les denrées alimentaires. Secouer la boîte horizontalement avant utilisation, puis l'ouvrir en la maintenant bien à plat. La poser sur un support résistant à la chaleur. Éloigner tous les matériaux combustibles dans un rayon de 1,50 m. Allumer la mèche à l'aide d'un briquet ou d'une allumette. Quitter la pièce avant que la fumée ne se répande, fermer la porte et empêcher toute personne d'y entrer. Laisser agir 4 heures. Ensuite aérer minimum 1 heure l'espace traité à l'air neuf avant de réoccuper les lieux. À renouveler en cas de nouvelle infestation.

**Info  
utilisateurs**

Le traitement total d'une pièce (volume et surface) est très facile avec **CUBO-GAZ FUMIGÈNE**. Aucun insecte volant ou rampant, si petit soit-il, n'échappe à la fumée insecticide très dense diffusée pendant 4 à 5 minutes.

### PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Contient de la perméthrine et du géraniol. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. P102 Tenir hors de portée des enfants. P260 Ne pas respirer les fumées. P280 Porter des gants de protection. P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une déchetterie. Ne pas jeter dans la poubelle ménagère. N° UFI : 3C10-U07X-V007-RKFG



**ATTENTION**

Type de préparation : poudre fumigène insecticide (TP18).

Composition en % (m/m) :

Perméthrine (CAS n°52645-53-1) 4%,

Géraniol (CAS n°106-24-1) 0,2%,

Pipéronyl butoxyde (CAS n°51-03-6) 4%.

N° de lot/date de péremption : voir sur l'emballage.

**CUBO 6**

**MASSE NETTE : 45 g**

SOJAM - 2 Mail des Cerclades

CS 20808 Cergy - 95015 CERGY-PONTOISE

CEDEX - Tél. 01 34 02 46 60